



Personnes âgées : Une politique à contre-sens

Parfois, l'idéologie est mauvaise conseillère : à force de vouloir faire des économies sans discernement, le conseil départemental du Cher a privé notre département et ses aînés de 5,8 millions d'euros en deux ans. Cette somme était mise à disposition du département par l'État dans le prolongement de la loi de 2015 dite « d'adaptation de la société au vieillissement ». Elle avait pour vocation de permettre l'augmentation de l'aide à domicile pour les personnes âgées dépendantes.

Au lieu de cela, le département du Cher, par une lecture tatillonne des textes, a préféré réduire le temps passé par les aides à domicile auprès des aînés. Normal, sans doute, pour une majorité de droite qui considère la prise en charge des aînés comme « un boulet ». Du coup, et assez logiquement, l'État a retiré ses moyens.

Quelles conséquences ? Le temps consacré à chacun a diminué. Au lieu de prendre le temps d'aider les aînés à se lever, faire leur toilette ou manger, les intervenants à domicile doivent passer en coup de vent. C'est une perte d'humanité. C'est aussi du travail en moins pour les salariés de notre département.

Vos Conseillers départementaux

Irène Félix

Renaud Mettre

Soutien à la mobilisation dans les EHPAD

Nous soutenons les salariés mobilisés pour dénoncer les conditions de travail dans les EHPAD. Malgré les efforts budgétaires consentis au cours des dix dernières années, les effectifs restent nettement insuffisants pour faire face à la perte d'autonomie toujours plus grande des personnes accueillies. Aînés et personnels en souffrent. Notre société doit en prendre conscience.

Tous mobilisés pour l'enseignement supérieur dans le Cher !



À NOTER !

Pour répondre à une forte demande, une filière STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) ouvrira à Bourges, à la rentrée. Elle bénéficiera des infrastructures du CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive) du Conseil régional Centre-Val de Loire à Bourges.

Cette fois, ça y est : la licence professionnelle « Expertise Mesures Environnement » de l'IUT de Bourges ouvrira l'an prochain. C'est le résultat de l'intense mobilisation de cet automne conduite en se serrant les coudes, étudiants, enseignants, syndicats, entreprises, élus de tous bords. Merci

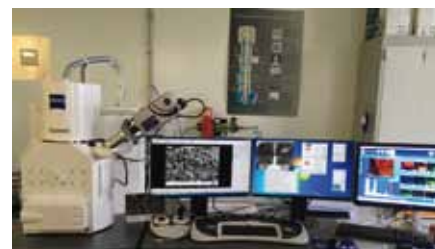
aux plus de 4 000 personnes qui ont signé la pétition. Ils et elles ont, indiscutablement, fait bouger les lignes.

Nous remercions pour leur soutien le président du Conseil régional, François Bonneau, et, dans le Cher, le vice-président Philippe Fournié. La place des « antennes universitaires » est désormais durablement inscrite dans le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation.

Cette victoire partielle se fait au prix de la perte de deux autres licences professionnelles et de la restriction du nombre de places ouvertes dans d'autres filières pour tenir les budgets.

Face aux difficultés financières de l'université d'Orléans, nous attendions une implication financière exceptionnelle – même limitée – de l'État. Elle n'est pas venue.

Il reste aux entreprises du Cher à s'impliquer aussi en proposant des contrats d'apprentissage... et aux étudiants à s'inscrire.



Un laboratoire du département « mesures physiques ».

Pour contacter vos élus

Conseil départemental du Cher - Place Marcel Plaisant - 18023 Bourges Cédex
Tél : 02 48 27 80 44

mél : irenefelix@orange.fr • r_y_l@hotmail.fr / www.irenefelix.fr

Permanences d'Irène Félix, conseillère départementale et conseillère municipale de Bourges :

- Dans les quartiers nord : Salle polyvalente de l'école du Grand Meaulnes, rue Louis de Raynal
Judis 29 mars, 17 mai, 21 juin de 11h à 12h
- En ville (à côté du Museum) : 2 rue Henri Sellier
Mercredis 14 mars, 11 avril, 6 juin de 17h30 à 18h30.
- À Asnières : **sur rendez-vous**

Permanences de Renaud Mettre, conseiller départemental :
9 rue Fernault, **sur rendez-vous.**

Entreprises et quartiers

HLM rue Jules-Louis Breton : enfin disponibles !

Cela fait au moins quatre ans que 65 logements sociaux neufs attendent leurs locataires. Un litige entre Bourges Habitat et le constructeur s'éternisait. C'est enfin réglé !

HLM (suite)

La reprise par l'OPH du Cher du parc de Bourges Habitat a été actée. Elle nécessitera encore un lourd effort financier de la part de l'agglomération (5 millions d'euros) et de la ville (10 millions). Pour Bourges, incapable de payer tout de suite, l'effort est reporté au prochain mandat ! Au total, 47 millions d'euros ont dû être rassemblés pour boucher le trou : c'est une somme considérable. Nous craignons pourtant qu'elle ne soit pas suffisante pour répondre à l'impatience légitime de ceux qui vivent une détérioration lourde de leur environnement. Rénovation, améliorations thermiques, entretien quotidien, gardiennage, prise en compte de la parole des locataires sont attendus rapidement.

Par cette décision, Bourges et Bourges Plus ont perdu toute autonomie pour gérer leur parc de logement. C'est un renoncement politique majeur !

Visite d'entreprises

Seco Tools, avenue de la Prospective, est une entreprise industrielle qui innove dans le domaine de l'organisation industrielle. L'entreprise, impliquée auprès des établissements scolaires, accueille régulièrement des jeunes en apprentissage : une solution efficace et un engagement salué par votre conseillère départementale.

Rue de la planche aux vigneron

Nous avons écrit au maire de Bourges pour attirer son attention sur l'état déplorable et dangereux du chemin de la planche aux vigneron à Asnières. Pas de réponse à ce jour.

Zone bleue rue Edouard Vaillant

En conseil municipal, Irène Félix avait demandé une réunion de concertation pour le stationnement rue Edouard Vaillant. A l'issue de cette réunion au moulin de Voiselle, le choix de la zone bleue a été validé. Un beau résultat pour le quartier !

La palme de la mesquinerie revient ...

Au conseil départemental du Cher qui a jugé bon de débaptiser les maisons des solidarités pour en faire des maisons départementales de l'action sociale. Pour eux, la solidarité est sans doute un gros mot.

MJC d'Asnières Une aventure à réinventer

Réduire le nombre de contrats aidés n'est pas sans conséquence. La Maison des Jeunes et de la Culture d'Asnières qui employait sept personnes en contrats aidés est gravement fragilisée.

Nous sommes intervenus auprès de Madame la Préfète, de la Caisse d'Allocations Familiales et du maire de Bourges pour rechercher une solution : un contrat a ainsi pu être renouvelé, et une avance financière a été accordée.

Pour prétendre à des financements régionaux complémentaires, la MJC doit désormais actualiser son projet. Les familles d'Asnières sont conviées à des ateliers de réflexion pour imaginer la MJC de demain. N'hésitez pas à y contribuer pour que cette association d'éducation populaire se réinvente avec vous et pour vos enfants.

La MJC d'Asnières est la principale association dédiée aux enfants, aux adolescents et à leurs familles sur le bourg d'Asnières. Elle prend en charge tous les soirs les enfants à la sortie de l'école, assure un accueil de loisirs le mercredi et pendant toutes les vacances scolaires et organise des camps d'été. Ces activités sont ouvertes aux enfants de la Chancellerie et du Moulon. Des ateliers parents-enfants, dans le cadre du Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Cher (REAAP18) sont par ailleurs soutenus par la CAF. Enfin, des ateliers (arts créatifs, jeux, expression corporelle...) sont proposés aux enfants comme aux adultes.

> MJC - rue Pierre et Jane Boiteau - 18000 BOURGES - 02 48 70 06 98



Les familles d'Asnières sont conviées à imaginer la MJC de demain.

Menaces sur la Poste

Avec le comité de défense de la Poste à Asnières, nous avons réussi il y a un an à stopper les menaces de fermeture. Cela reprend de plus belle. Ce sont maintenant trois sites qui pourraient fermer : Asnières, Carnot et les Gibjoncs. Notre présence auprès des habitants d'Asnières est acquise.

Collèges

À l'initiative de Renaud Mettre, nous avons accueilli au Conseil départemental les élèves délégués de 3^e et de SEGPA du collège Victor Hugo. Nous sommes heureux d'avoir ainsi contribué à la formation à la citoyenneté de ces jeunes. Après une présentation du conseil départemental, les jeunes ont défendu leurs projets qui ont ensuite été mis au vote. Parmi trois propositions, celle qui a retenu les suffrages a été la mise en place d'une « carte collégiens ». Apprendre à construire un projet, argumenter, écouter la parole des autres et enfin décider : de vrais petits élus en herbe !

Info-service

Mobilité et secours

En partenariat avec l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Cher, le Conseil départemental a créé « Mobilité et Secours » : une aide à une mobilité citoyenne des jeunes.

Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes de 15 à 18 ans, domiciliés et inscrits dans une auto-école du Cher. Trois obligations pour recevoir l'aide de 150 euros :

- l'obtention du code de la route ;
- l'inscription dans une auto-école du département ;
- la participation à une session d'initiation aux gestes qui sauvent dispensée par l'union départementale des sapeurs-pompiers (UDSPC).

Demande et compléments d'information à effectuer par e-mail à :

mobilitesecours@departement18.fr en précisant votre nom, prénom, âge et adresse.

Le but : aider les jeunes à passer le permis, bien sûr ; les sensibiliser à la sécurité et leur permettre d'avoir quelques bons réflexes en cas d'accident. Enfin, donner envie à certains d'entre eux de rejoindre les jeunes sapeurs-pompiers, une belle école de formation citoyenne pour prendre demain la relève de leurs aînés.